

les rangs des habitués de la « grève » des cotisations. À cet égard, il convient de noter qu'en 1974 et 1975, les États-Unis ont fait des contributions moins élevées que prévu au Programme des Nations Unies pour le développement, manifestant ainsi leur mécontentement envers des États membres qui à leurs yeux sont imperméables aux arguments américains sur diverses questions et abusent de leur puissance de vote pour accroître indûment le budget de l'O.N.U.

Le Canada partage les objections d'autres pays développés, qui refusent d'assumer la plus lourde part du fardeau financier de programmes dont les buts économiques et sociaux manquent de réalisme. Il souhaite notamment que le financement du programme d'assistance technique ne soit plus assuré par les cotisations, mais par des contributions volontaires. Il n'en est pas moins sensible, et ce depuis longtemps, aux préoccupations des pays en voie de développement, dont il s'efforce toujours de prendre le point de vue en considération. Pour ces pays, qui représentent l'écrasante majorité de la population mondiale, le but principal des Nations Unies est, en effet, de mettre fin au régime de dépendance politique, économique et sociale qu'engendrent et perpétuent les politiques égoïstes des nations riches. Selon eux, les objectifs de progrès économique et social ne sont pas près d'être réalisés et c'est pourquoi il leur semble entièrement normal d'utiliser la puissance que leur confère le nombre pour arracher des avantages à la minorité opulente.

Pourtant, au moment où le fossé s'élargissait et où la situation était sur le point de dégénérer en une véritable crise financière, on se décida enfin à chercher un compromis. À l'initiative d'un groupe important d'États modérés, dont le Canada, l'Assemblée générale de 1975, après avoir réaffirmé la responsabilité collective des membres et le devoir qui leur incombait à tous d'assainir les finances de l'Organisation, instaura une commission intérimaire de cinquante-quatre membres chargée de mettre au point un règlement global des problèmes financiers qui se posaient à l'O.N.U. Alors que deux tentatives faites précédemment en ce sens émanaient surtout d'organes restreints dominés par les nations industrialisées et composés d'experts en finances et gestion, la tentative en cours témoigne